



## Ferc-Sup et SNTRS CGT

Permanence tous les jours de 9H à 17h30  
à la maison des syndicats

Tel : 01 44 27 30 60

Email : [cgtp6@courriel.upmc.fr](mailto:cgtp6@courriel.upmc.fr)

<http://upmc.fercsup-cgt.net>



Paris le 7 avril 2015

### Allons-nous continuer à accepter les reculs ?

Le service public d'enseignement supérieur et de recherche est directement impacté par l'austérité. Les salaires sont toujours en berne : le point d'indice est gelé depuis 2010. Les primes ne compensent pas du tout cette baisse, divisent les salariés et vont de nouveau être refondues dans un nouveau régime indemnitaire (le RIFSEEP), avec toujours plus d'inégalités et d'arbitraire. Cela se ressent durement pour les salariés partant à la retraite, contraints d'allonger leurs carrières pour avoir une pension décente (**rappelons que les primes ne comptent pas dans le calcul de la pension**).

Du côté de l'emploi la campagne de concours 2015 s'annonce des plus difficiles. Le ministère entretient toujours le flou sur le versement des subventions aux universités, qui ont du coup annoncé le gel de 1000 postes. Conséquence directe : la précarité s'étend et les collègues en poste sont bloqués dans leurs carrières et toujours plus surchargés de travail avec le non-renouvellement des départs, des congés longue maladie et maternité.

Le ministère, les présidences d'universités et d'organismes de recherche accompagnent cette politique en envisageant maintenant des fermetures de filières, la sélection des étudiants, la mise à l'écart des collègues, voire de services ou de labos entiers, jugés pas assez méritants ou pas dans la ligne de la politique d'excellence définie par la Comue, l'Idex, les besoins des entreprises ou on ne sait quel COmité de PILOTage (COFIL).

Bref, on ne donne plus les moyens au service public d'enseignement supérieur et de recherche de fonctionner.

Le gouvernement ne compte pas infléchir cette politique d'austérité, au contraire, il persiste et signe en annonçant le vote de la loi Macron et de la loi sur le dialogue social avant l'été. Cela signifie :

- la banalisation du travail le dimanche et le soir
- la disparition de la moitié des CHSCT
- la facilitation des licenciements collectifs et individuels
- la privatisation ou l'ouverture à la concurrence de nouveaux services publics.

Pourtant il y a largement de quoi augmenter les salaires, réduire le temps de travail à 32h par semaine et développer les services publics : les exonérations fiscales représentent 200 milliards d'euros par an parmi elles, le Crédit impôt recherche pèse 6 milliards d'euros par an la fraude fiscale, c'est 80 milliards par an.

**A titre de comparaison : Un quart du crédit impôt recherche permettrait de titulariser 50 000 précaires Le budget de l'éducation nationale c'est 65 milliards**

Pour dire STOP et imposer une autre politique, la CGT, FO, Solidaires et la FSU appellent à une journée d'action interprofessionnelle et de grève le 9 avril :

**Manifestation nationale place d'Italie, départ de Jussieu à 13h**  
**Assemblée générale des personnels à 12h (l'amphi sera affiché)**

## L'indice qui sert à calculer le salaire des fonctionnaires et des contractuels serait bloqué pour 7 ans !

Le tableau indique par grade et par échelon l'évolution du pouvoir d'achat suite au blocage depuis juillet 2010 de l'indice INM (la hausse des prix est de 4,46%) et de l'augmentation de la cotisation retraite (1,61%), en tenant compte des quelques toutes petites revalorisations de la grille en C et B

Attention aux coups de massue : les primes accordées à la place des augmentations de salaire ne comptent pas dans le calcul du montant de la retraite

catégorie	Grade	Echelon						
		1 & CDD	3	5	7	9	11	Terminal
<b>C</b>	2 <sup>ème</sup> classe	+27€	+27 €	+7 €	-38 €	-60€	-86 €	-86 €
	1 <sup>ère</sup> classe	+36 €	+31 €	-23 €	-82 €	-79 €	-99 €	-67 €
	Principal 2 <sup>ème</sup> classe	+40 €	+30 €	-48 €	-81 €	-61 €	-106€	-65 €
	Principal 1 <sup>ère</sup> classe	-55 €	-31 €	-92 €	-112€	+70 €		+70 €
<b>B</b>	Classe normale	-14 €	-59 €	-97 €	-104€	-112€	-125€	-137 €
	Classe supérieure	-92 €	-96 €	-101 €	-110€	-119€	-132€	-145 €
	Classe exceptionnelle	-103 €	-111 €	-120 €	-132€	-146€	-105€	-105 €
<b>A</b>	ASI	-95€	-104 €	-114€	-124€	-133€	-142€	+87 €
	IGE 2 <sup>ème</sup> classe	-104 €	-114 €	-126€	-138€	-151€	-161€	-174 €
	IGR 2 <sup>ème</sup> classe	-116 €	-130 €	-144€	-164€	-185€	-200€	-200 €
	IGE 1 <sup>ère</sup> classe	-156 €	-172 €	-189€				-189 €
	IGR 1 <sup>ère</sup> classe	-164 €	-206 €	-231€				-231 €
<b>Maitres de conférences</b>	Classe normale	-128 €	-159 €	-189 €	-211 €	-231 €		-231 €
	Hors classe	-185 €	-206 €	-231 €	-248 €			-271 €
<b>Professeurs</b>	2 <sup>ème</sup> classe	-185 €	-206 €	-231 €	-248 €			-271 €
<b>Agrégés</b>	Classe normale	-107 €	-137 €	-158 €	-178 €	-206 €	-231 €	-231 €

Mais Carlos Ghosn, pdg de renault aura perçu en 2014 : 600 000 euros par mois soit une augmentation de 170% pour avoir réussi à geler les salaires des employés de l'entreprise, supprimer 8 000 emplois, tout en augmentant les dividendes versés aux actionnaires.

Renault perçoit pour cela un crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi (le CICE), un crédit impôt pour la recherche (CIR) et est autorisé à augmenter la durée de travail –sans augmentation des salaires- par l'accord d'entreprise que la CGT a refusé de signer. Le pacte de responsabilité lui permettra de diminuer ses cotisations sociales tandis que la loi macron lui évitera les prud'hommes. Il ne restait plus qu'à supprimer le CHSCT à la demande du patronat et cela est prévu dans la future loi modifiant les instances représentatives du personnel des entreprises

## Les coups de colère de collègues travaillant à l'UPMC

- **L'UPMC se refuse de contrôler les frais de transports des Professeurs mais pour les BIATS ...**

*Pour info et juste un coup de gueule. J'ai un abonnement Navigo annuel 5 zones depuis qu'il existe. On me diminue mon remboursement avec effet rétroactif au 1/1/2015, de 8,07€ par mois sous prétexte que mon abonnement est annuel et non mensuel.*

*Il n'y a pas de petites économies. On m'a expliqué que DORENAVANT, il n'y aura plus de fraudeur (sous-entendu comme moi alors que l'on ne m'a rien demandé depuis 10 ans).*

*L'agent comptable veut tout (ou plutôt les BIATS) contrôler, qu'il commence par les primes des dirigeants de l'UPMC !*

*J'ai fait remarquer que ça coutait plus cher de contrôler les gens que de les défrayer automatiquement sur une base forfaitaire. Après tout, on vient travailler, et non se balader sur Paris.*

*Non seulement nos salaires ne nous permettent pas d'habiter à moins d'1H30 de notre lieu de travail (3H par jour de transport, j'en ai déjà ras la casquette) mais en plus on nous fait bien remarquer que l'on coûte cher en transport.*

*Quelle mesquinerie !!!*

- **la réunion RPS du 18 mars tourne malheureusement au fiasco**

*Une collègue de retour du séminaire vient de m'indiquer qu'il a été mis brutalement fin au séminaire « harcèlement moral » prévu initialement jusqu'à 17h. L'animateur – bien seul - ayant fermement indiqué qu'on ne traiterai pas des cas particuliers ici, dès après les premières interventions en ce sens. Tout le monde en est resté couat !*

*Bref « l'UPMC fait tout pour nous aider » quitte à devoir le dire avec autorité pour les moins convaincus. Ça va mal. **La gestion en mode panique est en train d'envahir les hautes sphères de la tour.***

*L'intervenante (un peu surprise lors de sa présentation quelques jours avant devant seulement des représentants syndicaux, mis "à l'isolement" en quelques sortes : ils parleront, mais ça ne sortira pas du 24<sup>ème</sup> étage) a bien dû se rendre à l'évidence aujourd'hui : l'UPMC n'est pas un établissement modèle sur la prévention du « harcèlement moral ».*

- **Quand Sorbonne Universités parraine la venue d'un proxénète**

(<http://www.culture.paris-sorbonne.fr/journeesdesfemmes/manifestations-culturelles/debat/> ou de préférence <http://www.prostitutionetsociete.fr/societe/air-du-temps-medias/la-sorbonne-invite-un-mac-pour-les> )

*Le 11 mars dernier, dans le cadre de la semaine culturelle sur les droits des femmes à la Sorbonne, Dennis Hof, **proxénète américain notoire, propriétaire d'une maison close** dans le Nevada, est invité à parler Amphi Milne Edwards à paris IV dans le cadres des journées des femmes de Sorbonne universités et y fait publiquement l'apologie du proxénétisme (et la promo de son manuel).*

*Devant les protestations (voir pétition sur <https://www.change.org> ), les représentants de Sorbonne universités (et donc de l'UPMC) avec le « comité scientifique » de cette merde se défaussent de leur responsabilité sur une organisation étudiante qui aurait oublié de faire venir l'opposante au proxénète.*

***Cela veut-il dire que la prochaine fois, il serait possible d'inviter un nazillon, un raciste lors de la journée contre le racisme, un partisan de la pédophilie lors de la journée contre les violences faites aux enfants du moment qu'il y a débat avec un contradicteur !!!***

*Le représentant CGT a interpellé le président du conseil académique de Sorbonne universités (voir <http://upmc.fercsup-cgt.net>)*

## Procès du FN contre la CGT (Communiqué de la CGT 18 mars)

Les procédures engagées contre notre fédération des services publics et notre confédération par le Front National depuis 2011 au sujet de la désaffiliation du syndicat CGT de Nilvange dirigé par Monsieur Engelmann s'est terminée dans la plus grande discrétion ! En effet, la partie adverse n'a pas daigné se présenter ni par ailleurs s'excuser au tribunal lors de l'audience prévue fin 2014 pour contester notre droit à se séparer de syndiqués portant des idées et valeurs contraires, racisme et xénophobie, à celles portées depuis 120 ans par notre organisation syndicale.

**Nous réaffirmons que les valeurs portées par l'extrême droite sont dangereuses pour les salariés et sont une véritable imposture sociale. Le Front National ne cherche qu'à diviser les salariés et ne s'attaque jamais aux intérêts des détenteurs du Capital.**

Après avoir paradé, fort de son soi-disant bon droit à rester syndiqué, le nouveau maire d'Hayange et candidat aux élections départementales est certainement trop occupé à mettre la pression sur les équipes syndicales dans sa collectivité. Les salariés communaux d'Hayange ont répondu début décembre en donnant la majorité à la CGT.

**Militer à l'extrême droite, au Front National est incompatible avec l'action au quotidien de la CGT pour l'intérêt individuel et collectif des salariés du privé comme du public, privés d'emploi ou retraités, dans la tolérance et l'épanouissement des diversités.**

## L'aménagement et les travaux dans le "secteur est" du campus concernent 70 000 m<sup>2</sup>

Le Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail de notre établissement (CHSCT) doit être consulté sur les projets d'aménagements importants. Face aux nombreux déboires rencontrés avec les locaux déjà livrés, il a demandé de faire appel à un expert agréé pour l'assister sur le dossier du "secteur est" encore en chantier. Le président refuse et vient de donner aux représentants du personnel sa réponse "motivée" sur ce point : en substance, il indique que tout ceci n'est pas nécessaire car il y a eu une ample concertation avec les futurs utilisateurs, que des experts tels que l'EPAURIF et les entreprises extérieures respectent le code du travail et que les nouveaux locaux apportent donc une forte amélioration des conditions de travail !!!!

### Ample concertation ?

Après plusieurs années de travail des collègues pour établir les plans de leurs futurs locaux dans le secteur Est, à moins d'un an du déménagement, chacun doit revoir sa copie, car 1200 m<sup>2</sup> viennent d'être réquisitionnés par la présidence (dont 600 m<sup>2</sup> pour accueillir des excellents éventuels ...). La programmation ne tient pas plus compte des modifications intervenues dans les services et oblige certains collègues à s'installer dans des locaux prévus pour d'autres activités, parfois sans envisager la moindre modification.

### Amélioration des conditions de travail ?

L'EPAURIF, les bureaux de contrôle et les entreprises extérieures garantissent notre bien-être au travail?

Dans les locaux déjà livrés, en matière de conditions de travail, d'hygiène et de sécurité on trouve surtout :

- Un peu partout des problèmes de température, avec des locaux soit trop chauds, soit trop froids, sans possibilité de remédier à cette situation.
- Des ventilations mécaniques qui n'ont jamais fonctionné (parfois même jusque dans les sanitaires !).
- des détecteurs de mouvement pour contrôler l'éclairage et des collègues qui toutes les 90 secondes sont plongés dans le noir, et doivent s'agiter pour le relancer. Certains ont installé des ventilateurs avec des feuilles pour créer des mouvements !
- Des prises qui ne fournissent pas de courant.
- **Des fenêtres de 180 kg reposant sur seulement deux paumelles : certaines ne ferment pas, d'autres ne s'ouvrent pas, les fuites sont fréquentes... Pour ne pas avoir plus de 40 °C dans son bureau, il faut les ouvrir en faisant fi de la sécurité puis appeler le service technique pour refermer la fenêtre avec un engin de levage !**
- Des douches de sécurité manquantes dans des laboratoires de chimie ;
- Des parois qui vibrent avec des pièces métalliques assurant l'aération de près de 1,5 kg qui chutent, creusant le sol en attendant de tomber sur la tête d'un agent ;
- Une lubie d'architecte et les locaux sans fenêtre que les collègues de la division de la vie étudiante (DVE) subissent depuis 3 mois. En plus d'être sombres, ces nouveaux locaux sont malsains déclenchant problèmes oculaires et ORL, maux de tête, problèmes dermatologiques, allergies ... La présidence répond que c'est dû à un réglage manuel du chauffage.

**Les représentants au CHSCT exigent une expertise indépendante pour éliminer toutes ces malfaçons**

### La défense des intérêts particuliers passe aussi par la défense des intérêts collectifs

Je me syndique à la CGT de l'UPMC

NOM : ..... PRENOM : .....  
UFR : ..... Tél : .....  
Mél : .....  
Adresse : .....

Adresse de retour courrier : Syndicat CGT P6, Maison des syndicats, 4 place Jussieu 75005 Paris  
Tél : 01 44 27 30 60 Mél : [cgt6@ccr.jussieu.fr](mailto:cgt6@ccr.jussieu.fr)